

Prise de position 26.06.2003

Révision LRTV: diminuer la réglementation et accroître la concurrence en matière de diffusion

Dans la société de l'information, la transmission numérique de sons et d'images animées rendue possible par le progrès technologique mettra en concurrence la radio et la télévision avec d'autres modes de transmission de données. La politique des médias qui était, autrefois, étroitement liée aux objectifs des politiques culturelle et d'intégration, relève de plus en plus de la politique économique et de la promotion de la place économique. L'Etat doit dès lors réduire sa propension à réguler ce domaine de manière exhaustive et accroître la marge de manoeuvre des forces du marché.